

Objet :

V/réf :

N/réf :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix juin deux mil vingt-quatre à 18 heures 30 minutes, Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian DUMONT, Maire, suite à la convocation qui lui a été adressée, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

Date de la convocation : 29 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27 - Quorum : 14

Présents : M DUMONT Christian, M COUVENT Jean-Pierre, Mme PLUVINAGE Nadine, M LEGRAND Jean-Pierre, Mme CATTEAUX Annick, M BARBRY Jean-Marie, Mme LIENARD Evelyne, Mme POTAUX Annie, M BOULET Jean-Marc, Mme CHAUWIN Francine, M CARRIERE Guy, Mme MAGERE Marie-France, Mme DUPONT Marie-Thérèse, M LEVEQUE Pascal, M COUVEZ José, M NOWAK Daniel, Mme COUTELARD Catherine, M TABARIE Didier, Mme LABALETTE Martine, Mme SIMONETTI Sandrine, Mme LACROIX Audrey, Mme SOUBRIER Amandine.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M BOVELETTE Marc, procuration à M BARBRY Jean-Marie ; M JOURDAIN Philippe, procuration à Mme LABALETTE Martine.

Absents : M DEHON Gérard, Mme OBLED Aurélie, M CORMONT Corentin.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le conseil a choisi M TABARIE Didier pour secrétaire.

QUESTION N° 36/2024

VENTE DE TERRAINS SITUÉS AU MONTFARRAND, CHEMIN D'OISY A NEUVILLE SAINT REMY - PARCELLES CADASTREES SECTION AI N° 18 (PARTIE), 19 (PARTIE), 20 (PARTIE) ET 21

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre LEGRAND

La ville est propriétaire de terrains situés au Montfarrand, chemin d'Oisy à Neuville Saint Rémy, cadastrés section AI n° 18 (partie pour 16 450 m² environ), 19 (partie pour 11 050 m² environ), 20 (partie pour 8 800 m² environ) et 21 (4 296 m²) (plan cadastral ci-dessous).

Un promoteur ayant manifesté son intérêt pour acheter ces terrains, une estimation a été demandé au service des domaines et fait ressortir une valeur de 426 000 €, avec marge de négociation de 10%.

Un accord étant intervenu avec l'acquéreur à hauteur de 400 000 € nets vendeur, je vous propose :

- de décider de la vente des parcelles cadastrées section AI n° 18 (partie), 19 (partie), 20 (partie) et 21, représentant une surface totale de 405 ares 96 centiares, au prix de 400 000 € nets vendeur ;
- de dire que c'est Maître MENNECIER, Notaire à Gouzeaucourt, qui sera chargé de recevoir l'acte ;

Ville de NEUVILLE SAINT-REMY - BP 7 - 59554 Neuville Saint-Rémy

Email : accueil@mairie-neuville-st-remy.fr - Tél. : 03 27 73 30 30 - Fax : 03 27 73 30 38

Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire.

Internet : <http://www.neuvellesaintremy.fr>

- de donner pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer l'acte de vente ;
- plus généralement, de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

*Pour copie conforme
Délibération publiée sur le site Internet le 12 juin 2024
Transmise à la Sous-Préfecture le 12 juin 2024*

Christian DUMONT,

Maire de Neuville Saint Rémy.



Didier TABARIE,

Secrétaire de séance